



Dividendes non perçus

Par yael

Bonjour, je suis actionnaire avec mes deux filles dans une SA, il s agit d une Société créée par mon époux (décédé) et mon fils a été nommé directeur. Lors de l AG 2023, prévoyait une distribution de dividendes, hors ni moi même ni ma fille ne les avons perçus, et malgré mails à la direction ainsi qu au commissaire aux comptes, je n ai eu aucun retour. Effectivement ces dividendes sortent bien de l actif sociale de la Société, ma déclaration fiscale faisait bien mention de ces dividendes (je l ai rectifiée) . Cette année à nouveau, malgré l AG, j ai appris que seul une de mes filles avait reçu ses dividendes , la encore , ni moi ni ma fille ne les avons perçus. Je suppose que comme l an passé ces dividendes sortiront bien de l actif social mais sur quels comptes vont ils certes pas les nôtres. J ai déposée une plainte qui a été classée.pour ces derniers, à nouveau , le commissaire aux comptes ne répond pas. Nos paroles certes d une mère de bientôt 80 ans et d une soeur ne semblent pas être à la hauteur de celle D un directeur qui plus est de la meme famille et qui a pignon sur rue. Cette situation est d autant plus injuste et indigne.

Par ESP

Bonjour et bienvenue
L'expert comptable a peut-être la réponse ?